

Kyrielles : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 14

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212981>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

guegnî de l'autro côté dâi baragne de noutron paî et dessuvi lè dzein que lài sant, farâi-vo pas bin mî d'îtro po coumeincî dâi dzein de tsi no, de Cossalle, de Penâ, dau Man, de Tiully, mimameint de Biman se fait, mâ que vo sèyi dâi bon Vaudois, et pu dâi bon Fribordzâi, âo bin dâi z'autro canton... Et pu, vo, lè gros, Waldemanne et lè z'autro précant, porquie voliâi-vo tot coumandâ et tot maîtrèyi avouè voutrè *pleins pouvoirs* quemet vo lài dite. Sèdè-vo pas laissî io lè clli l'impoût fédérât que vo voudrâi bin refèrè tote lè z'annâi, et voutron impoût su lo taba. Lè quemet voutrâ conveinchon dau Gotâ que lài foudrâi âo diabllo. Et pu, na pas baillî voutrè pe balle bite, voutrè grôche z'armaille, âi z'étrandzî, gardâ lè por vo. Vo n'èin âi pas trau : gardâ voutrè modze tsi vo et medzî voutrou bûro vo mîmo.

Et quand ti clliau que l'étant quie l'oïessant tote clliau boune parole, lè get lau pliorâvant et quand l'ant oïu oncora Nicolas que lau disâi : « Gardâ voutrè modze tsi vo et medzî voutrou bûro vo mîmo », n'ant pas mé pu lau teni, l'ant refè la paix et l'ant sounâ tote lè clliotse. La demeindze d'apri, ti lè menistre l'ant fé on pridzo su clli refrain : « Gardâ voutrè modze tsi vo et medzî voutrou bûro vo mîmo. » Et tote lè dzein l'ant bramâ : « Vive Nicolas de Flue ! Respect por li ! »

MARC A LOUIS.

A PROPOS DU GÉNÉRAL DE WEISS

L'AUTRE JOUR j'ai rencontré mon excellent ami Charles Jaton des Monts de Pully, l'éditeur d'un almanach qui ne manque pas de charme et dont nous feuilletons volontiers la collection. Il paraît — d'après ce qu'il m'a dit — que mes articles du *Conteur* au sujet de la révolution vaudoise contiennent une grave erreur. J'ai parlé du « belliqueux » de Weiss tandis qu'il fallait dire le « pacifique » de Weiss. Humilié, je suis retourné aux sources, parce qu'il est toujours préférable de tenir compte d'une objection et même de reconnaître qu'on s'est trompé. Vous devinez que je n'en ferai rien ! Que voulez-vous ! l'homme est ainsi fait que lorsque sa cervelle lui prépare une opinion, il veille sur celle-ci comme sur son être le plus cher et ne la lâche plus d'une semelle à moins que ce ne soit là son bon plaisir. Vous avez commis une gaffe ! Mais il y a mille moyens de démontrer que c'est une merveille.

Donc le général François-Rodolphe de Weiss fut un pacifique. Nous savions déjà qu'il faisait des vers, occupation peu révolutionnaire à moins que ce soient des lambes ou des Blasphèmes. Sauf erreur, le militaire auquel les Bernois confièrent la mission de... disons, pour rester dans la *Stimmung*, d'amadouer les Vaudois, avait écrit une chanson dont le motto équivalait à cette formule volontiers baillivale : « Où peut-on être mieux qu'ici ». F.-R. de Weiss était-il un pince-sans-rire ? Nous ne le pensons pas. Nous croyons plutôt qu'il était foncièrement gai et prêt à se fendre en quatre pour ne faire nulle peine, même légère, à personne. Quand on est doué d'un pareil tempérament, il y a beaucoup de chance pour être taxé d'homme sans principes par une meute de mécontents qui sont pour la manière forte. Et alors on essaie de sortir de son naturel. C'est peut-être l'accident qui est arrivé au brave de Weiss. Car enfin, de deux choses l'une, ou l'histoire est une blague ou c'est un fait. Oui ou non, avais-je le droit de dire le « belliqueux » de Weiss plutôt que le « pacifique » de Weiss ? Je ferai tout d'abord remarquer à mon ami Jaton qu'il y a une différence sensible entre « belliqueux » et « sanguinaire ». Oh ! si j'avais prétendu que ce sympathique noble Bernois fût en réalité un homme sans cœur, un soldat sans scrupules, et un amateur de combats à l'épée, c'eût été plus que de l'exagération, mais mon dessein n'était pas si

noir. Je faisais simplement allusion à une circonstance connue. Quand Berne vit que décidément les vaudois faisaient mine de ne plus vouloir se contenter des proclamations où on les adjurait en termes émus de rester fidèles à un gouvernement paternel qui avait construit de belles routes et avait offert à ses « sujets » une vie relativement facile ; quand Berne, dis-je, vit cela, il choisit l'un des siens pour faire entendre sa voix et ramener les égarés à la raison. Si vraiment de Weiss avait été un pacifique, est-ce qu'il aurait accepté une mission qu'il devait savoir toute militaire et non idyllique ! En tout cas les apparences furent contre lui. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire les termes de la mise en demeure qu'il adressa de son quartier-général aux timides révolutionnaires :

« ..Vous répondrez sur vos têtes envers le souverain et envers ce peuple que vous dirigez si dangereusement, écrit-il le 17 janvier 1798 au Comité de Réunion, de toute part que vous pourriez prendre à cette entreprise (projet de s'emparer du château de Lausanne) et de toutes suites funestes qu'elle entraînerait probablement... »

Il est vrai que de Weiss « invite très amicalement » le Comité à ne le juger que sur « ses principes connus » et à se rappeler même « la bienveillance marquante de l'autorité externe » (la France) dont les Vaudois recherchent l'appui.

Louis Cassat répond au nom du Comité :

« Notre étonnement, M. le général, à la lecture de votre lettre, n'a pu être égalé que par notre indignation. Des menaces seront-elles donc toujours la réponse qu'obtiendront des réclamations aussi justes que modérées... Et c'est vous, M. le général, qui, du haut de votre donjon de Lucens, donnerez le signal du carnage et allumerez les flambeaux de la guerre civile ! »

Sous l'impression de cet échange de propos, nous avons en somme symbolisé l'esprit « belliqueux » — ne serait-ce pas un euphémisme — des Bernois en la personne de leur général qui, nous en convenons, eût préféré qu'on lui laissât la paix. Mais un militaire s'expose à de fâcheuses contradictions quand, après avoir courtisé les Muses, il ne connaît plus que le service de Mars.

Que le lecteur nous pardonne ce débat byzantin. On peut être admirateur de Ferdinand de Rovèra et de ses Mémoires et vivre dans la persuasion que le régime bernois ne fut à tout prendre pas si mauvais qu'on a voulu le dire, que les événements de 1798 ont fauché des illusions et non seulement apporté aux Vaudois leur indépendance ; mais que le général de Weiss ait été pacifique ou belliqueux, c'est maintenant le cadet de nos soucis. Voilà plus d'un siècle qu'il est parti du château de Lucens, et sans rancune, puisqu'il a eu chez nous, à Lausanne même, des descendants de joyeuse humeur.

L. MOGEON.

REMEMBRANCES D'ANTAN

Bois de réglisse

Les souvenirs d'enfan-ance
Ne s'effa-a-cent jamais.

UN des plaisirs les plus vifs des gamins de la seconde moitié du XIX^e siècle était de machouiller du *bois de réglisse*, soit *bois doux*. Ça ne coûtait pas cher ; pour cinq centimes, pour *cinque*, on pouvait s'en passer largement l'envie.

L'arbrisseau qui produit ce bois sucré croît dans l'Europe méridionale, mais on en trouve aussi chez nous : nous en connaissons des exemplaires dans des jardins d'Arrioules au district d'Yverdon et à Correvon au district de Moudon.

Mon ami Eugène qui est professeur de botanique, l'appelle *glycerrhysa glabra*, les apothicaires le dénomment *radix léquiritiæ* et nous autres gamins nous disions tout simplement : bois de *réguélisse*, de *rogalisse* ou encore de *régalisse*... parce qu'on s'en régalaît.

Comme les cure-dents, ça ne se mange pas, ça se suce, ça se mordille, ça se machouille, tant est si bien qu'au bout d'un certain temps, ce bois sucré mordillé, machouillé, tout en laissant dans la bouche une saveur sucrée des plus agréables, prend la forme d'un pinceau. Et ce pinceau nous le pourléchions avec componction. Quand nous étions rassasiés de savourer, nous mettions le bois en poche, avec nos *nîus*, à moins que nous ne le prêtions, pour un moment, à un ami, car on avait toujours des amis quand on était l'heureux propriétaire d'un morceau de bois doux et l'on ne craignait pas la tuberculose par contagion, en ces heureux temps.

Les enfants d'Arrioules et de Correvon mâchent le bois de réglisse à l'état frais et l'estiment d'autant meilleur qu'il ne leur coûte rien. L'on sait que le jus de réglisse (le *Baredreck* de nos chers et fidèles Confédérés) n'est qu'une décoction concentrée de bois de réglisse.

On pouvait jadis s'offrir pour la modique somme de un centime pièce, des petits bâtonnets de jus.

Et ce jus de réglisse

Faisait vraiment nos délices.

Mais je constate avec effroi, que comme M. Jourdain faisait de la prose, je fais un distique sans m'en apercevoir. C'est un avertissement pour moi qu'il est temps de mettre un point final à ma longue prose et vous m'excuserez, mon esprit, je veux dire mon jugement, a fait comme le reste, il a sensiblement baissé avec l'âge. Encore le temps de vous dire que si j'ai un moment lucide, je vous commettrai une nouvelle épître sur : *L'eau de jus* et je signe :

MÉRINE.

LA CARTA DE VIN.

Velâ-lé-Voigrnô, mars 1917.

A ces monsus d'âo *Conteur Vaudois*.

L'âi ya adi dâo pliési à liaîne lè z'histoires in patoi que vo no racontâdè totè lè senannès din voutron papaî, et surtôt c'haque dé Mane à Louis.

Ora, deçando passa, in dèvezin d'âi cartè-que l'âi ya et cliace que foudrâi, Marc à Louis n'a pas obliâ c'haque d'âo vin ! Et bin ! p'âo s'â que n'arâi jamé peinsa d'être asse vito atiuta, kâ ye vo z'invouô inque, por vo la montrâ, et à Marc assebin, onna carta de vin qua noutrè z'autorità de Velâ-lé-Voigrnô, vignam, d'établî por la mettre in route âo maî d'avril que vint, et que fâ que tzacon, du lou taupi tant qu'âo menistre, mimameint lou sindique, ne porrant baîre âo cabaret de coumouna, que dou déci per dzo, sauf la demeindze que l'aran draî à dou yadzo traî déci, kâ foudra bin que passéant lâ tin, tandu que lâo fenné saran in train de barjaquâ in bêvecin lou thé, ôbin lou café à l'îdie, cein sucrô !

Ora, n'allâ pâ dere que lè mè-que vo z'è tot cein raconta, on mè farâi passa por on redzipètt ! A vô revaire, a on outro yadzo !

Djan Bliesson.

La *carte de vin* à laquelle fait allusion notre correspondant et dont il a bien voulu nous envoyer un exemplaire, porte, comme entête, « l'écusson vaudois, à gauche, et, à droite, les mots :

Carte de vin blanc pour une personne.

Nom (ici le nom du titulaire).

Au-dessous, deux coupons de trois décilitres chacun, pour le dimanche ; puis six autres coupons de deux décilitres chacun, pour les six autres jours de la semaine.

Bien des personnes, sans doute, en auront reçu dimanche un exemplaire.

C'était le 1^{er} avril.

KYRIELLES

V

Pour mettre un terme à la série des kyrielles car il faut une fin à tout, on voici quelques-unes

encore, qu'un de nos lecteurs veut bien nous communiquer.

C'est un beau Château,
Va-t'en ville, en ville en ville,
C'est un beau Château
Va-t'en ville, ville et Vaux.

Le nôtre est bien plus beau
Va-t'en ville, en ville, en ville
Le nôtre est bien plus beau
Va-t'en ville, en ville et Vaux.

Laquelle prendrez-vous
De ces jeunes demoiselles
La plus belle du rond
Qui s'appelle, qui s'appelle
La plus belle du rond
Qui s'appelle. (*Ici le nom que l'on dési-*
gne)

Mademoiselle on me parle de vous
On me dit que vous aimez l'amour
Puisque l'amour vous aimez
Dans la danse vous entrez
Faites-y la révérence
La Cabriole en conséquence
Faites un tour, demi tour
Embrassez tous vos amours.

Ainsi, font font font
Les jolies Marionnettes
Ainsi font font font
Trois petits tours et puis s'en vont.
Mettez les poings de côtés
Marion, marion, Marionnettes,
Mettez les poings de côtés
Marionnettes pour danser
Ainsi font, etc. etc.

Allons à Lyon
Chercher des bonbons
Pour mon père pour ma mère
Tire, boudin, tire boudine.

Et celles-ci, que nous devons à l'obligeance
d'une lectrice fidèle, qui signe : « Une octogé-
naire »

Un petit prêtre sortant du paradis
Sa bouteille pleine jusqu'à demain jeudi
Clarions, clarinettes
Ses souliers font des lunettes
Un, deux, trois,
Va manger des pois.

J'ai rencontré une jeune Allemande
Qui tortillait ses jambes
Embrassait ses genoux
Et divertissons nous

Trois petits pots bouillissant au feu
Un de ces pots, dit à le pot
Ote le pot de vers le pot
Car si le pot touche le pot
Il cassera le petit pot.

Un petit chien pendu
Au bout d'un clocher
Coupons lui les pattes
On lui verra les osseux.

Trente-et-une — Cési la lune
Trente-deux — Cési le feu
Trente-trois — Cési la croix
Trente-quatre — Cési la face
Trente-cinq — Cési la fin
Trente-six — Cési fini
Trente-sept — Cési la fourchette
Trente-huit — Cési la marmite
Trente-neuf — Cési le gros bœuff.

Un tapissier tapissait un tapis.
Un passant passa sur le tapis qu'il
Tapissait — le tapissier qui tapissant
Le tapis lui dit ne passe pas sur le
Le tapis que jetapisse.

Mon père a fait bâtir maison
Petit bonnet blanc bonnet
Petit bonnet tout rond
Il l'a fait bâtir sur trois carrons
Petit bonnet blanc bonnet
Ah ! ah ! petit bonnet blanc bonnet
Ah ! ah ! petit bonnet tout rond

Mon père faites-moi un don
Petit bonnet blanc bonnet
Petit bonnet tout rond
De me donner notre maison
Petit bonnet
Petit
Ah ! ah ! ah ! ah !

Ma fille promettez-moi donc
Petit
Petit
De ne jamais aimer garçon
Petit bonnet
Ah ! ah ! ah ! ah !

J'aimerais mieux que les maisons
Petit bonnet
Petit bonnet
Fussent en cendres et en charbons
Petit
Petit ah ! ah !

Que de ne jamais aimer garçons
Petit
Petit ah ! ah !

Et, maintenant, tous nos remerciements aux
aimables lectrices et lecteurs qui ont bien voulu
faire bénéficier le *Conteur* des trésors de leurs
souvenirs.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

L'HOMME SAUVAGE 1

Il était une heure lorsqu'il sortit en titubant du
café. Il monta péniblement la rue de Bourg et prit
machinalement la route de Lutry, son village. Au
bout d'une demi-heure de marche dans l'obscurité
d'une nuit sans étoiles et sans lune, il alla cogner
contre une grande voiture qui barrait la route.

C'était la roulotte d'une ménagerie ambulante,
d'une de ses ménageries de rien du tout, où l'on
exhibe aux yeux des naïves populations rurales
quelques loups pelés et malades, de vieux perroquets
chassieux, parfois un ours et un homme sauvage,
un homme des bois falsifié, — un homme comme
vous et moi, qu'on revêt d'une peau de bête comme
le citoyen qui fait l'ours dans les cortèges officiels
de Berne.

Pache lâcha un juron énergique, et une voix plus
énergique que la sienne, une voix de tonnerre, de-
manda : « Qui va là ? »

— Hé, hé ! répondit Pache, c'est moi, parbleu,
Jean-Louis... Nom de nom ! On a bu une goutte,
mais on est honnête... Attendez-voir que je fasse
de la lumière...

Il essaya de chercher sa boîte d'allumettes, mais
il ne parvint pas à la retrouver. L'effort auquel il se
livra pour explorer le fond de sa poche lui fit per-
dre l'équilibre, et il s'étendit de son long sur la
route, où il ne tarda pas à s'endormir comme une
marmotte.

Quand il se réveilla, il ouvrit des yeux comme le
poing ; il était couché et enfermé dans une petite
boîte carrée où l'air ne pénétrait que par une haute
et étroite lucarne ; et la petite boîte roulait, roulait
sans s'arrêter... Où était-il ? Il se le deman-
dait avec anxiété. Dans une prison ou un cabanon ?
Une prison, un cabanon, ne marchent pas. Il enten-
dait des roues qui grinçaient, et aussi des cris
étranges de bêtes qui lui faisaient peur. Et il ne se
souvenait de rien depuis qu'il était tombé sur la
route en voulant chercher ses allumettes.

Au bout de longues heures, d'heures intermina-
bles et angoissantes, la voiture cellulaire s'arrêta ;
et Pache se mit à crier et à hurler en cognant con-
tre les parois de sa prison. Il entendit une voix
interroger : « Qui pousse ces cris ? » Une autre voix,
la voix de tonnerre, répondit : « C'est l'homme sau-
vage ! » Et tout retomba dans le silence. Il n'y com-
prenait rien. Lui, bon bourgeois de Lutry, honnête
paysan, enrichi tout d'un coup par un héritage
inespéré — c'était lui qu'on désignait comme un
homme sauvage ! Et à qui parlait-on ? Tout se
brouillait dans son cerveau. Il se demandait s'il
n'était pas devenu fou...

On lui passa à manger par la lucarne ; et malgré
ses cris, ses appels, ses supplications, on ne lui
répondait pas. Enfin, au bout du troisième jour, sa
prison roulante s'arrêta, et Pache fut retiré de sa
cellule par un homme maigre, à l'œil méchant, qui
tenait un fouet dans sa main, et qui lui dit : « Je
suis le directeur de la ménagerie qui commencera

1 Notre concitoyen Victor Tissot vient de réunir en un
volume du *Roman romand* (60 cent. Payot et Cie éditeurs)
et sous le titre de : *Les Cygnes du Lac-Noir* des nouvelles
et des récits qui datent de sa jeunesse et qui se passent
dans la Gruyère et le canton de Vaud. C'est à ce recueil si
intéressant que nous empruntons *L'homme sauvage*.

demain ses représentations sur la grande place de
Domo. Je vous ai sauvé la vie en vous enlevant du
milieu de la route où, saoul comme quatre Polon-
nais, vous vous étiez couché et endormi. Vous
auriez été infailliblement écrasé par la première
voiture qui fût passée. Vous me devez donc de la
reconnaissance, et je vous demande de bien vou-
loir, pendant quelque temps, remplacer l'homme
de ma ménagerie, qui s'est enfilé avec une somme-
lière de Payerne. Il reviendra ou nous le rattrape-
rons. Voici la peau de bête que vous mettez sur la
vôtre et qui ne fera pas double emploi, car vous
m'avez l'air intelligent. Afin de compléter l'illusion
des imbéciles qui forment notre public, vous pou-
serez de temps en temps des cris dans votre patois :
on le prendra pour le langage des grands singes.»
Il était inutile de discuter et de se lamenter.
Pache dut se résigner à faire l'homme sauvage.

Le lendemain soir, après avoir bien diné, il en-
dossa docilement la peau de chien à longs poils
noirs qu'on lui laça derrière le dos, et il se prêta à
un maquillage qui transforma son visage de chré-
tien en véritable figure de singe, homme des bois.
On lui mit un collier de noix de coco autour du
cou et on surmonta sa coiffure relevée en pointe
d'une magnifique queue de coq ; on lui attacha
encore une serviette autour du ventre, puis on
l'arma d'une massue et on le poussa dans une cage
aux barreaux de fer, qu'éclairait un bec de gaz.

Pache remplit son rôle consciencieusement ; il fit
des grimaces qui eurent un grand succès de rire.
Les enfants lui jetèrent des figues et des pommes,
mais les jeunes filles lui tirèrent la langue, car il
était hideusement laid avec sa perruque et sa barbe
de crin.

Parmi les spectateurs se trouvaient des employés
de la douane suisse de Domo, des Vaudois qui fu-
rent très surpris d'entendre l'« homme sauvage »
parler le patois du canton de Vaud.

Pache cria en patois :
« Je suis citoyen de Cully ! Délivrez-moi ! Je n'ai
jamais été un singe ! »

Un dialogue s'établit entre Pache et les Suisses
qui, après avoir écouté le récit de son aventure, lui
promirent de le délivrer.

Fou de joie, Pache se mit alors à danser et à
chanter ; faisant tourner sa massue au-dessus de
sa tête, il hurlait : *Viva le Vaudois*, *Vivent les*
Vaudois ! Et vive la Suisse ! Et cré nom de nom,
vive la liberté et la Confédération !

Le propriétaire de la ménagerie le remercia
d'avoir si bien rempli son rôle ; il n'avait jamais
eu d'homme sauvage d'un si bel entrain. Mais la
joie est courte en ce monde ; le lendemain matin,
un gendarme vint faire mettre en liberté le meil-
leur des hommes des bois.

Pache rentra chez lui par l'express, avec son gilet
à fleurs, son chapeau aux longs poils luisants et
son parapluie de coton. Les journaux racontèrent
son histoire et on le surnomma pour le reste de sa
vie « l'homme sauvage ».

Il n'osa plus jamais aller au café Morand et se fit
abstenir. *Victor Tissot.*

Grand Théâtre. — Entre deux numéros du *Con-*
teur, c'est à dire en une semaine, le Théâtre a réa-
lisé un de ses succès les plus incontestables et les
plus mérités. Et, fait à noter, ce succès était accom-
modé à la sauce de guerre. On sait ce que cela veut
dire. Mise en scène des plus somptueuses ; pas de
grands frais de décors, pas de ballets, pas de cos-
tumes éblouissants ; pour orchestre, un piano.
L'esprit des auteurs, MM. Hayward et Paul Tapie,
deux récidivistes en ce genre, le talent et la grâce
des interprètes ont suppléé, et comment, à tous ces
hors d'œuvre, desquels, depuis quelques années,
on semblait par trop faire dépendre le succès. Que
diable ! le cadre ne fait pas toujours le tableau.

Ah ! mais c'est le moment de dire que c'est de la
revue : *Conformément à nos plans !* que nous
parlons.

Jeudi prochain, ouverture de la *Saison d'opé-*
rette. La troupe et l'orchestre sont excellents, les
actrices des plus séduisantes, le répertoire fort
alléchant, varié et nouveau. Comme début : *Quaker*
Girl (La Petite Quaker), une opérette anglaise à
spectacle, en 3 actes.

Comédie (Kursaal). — Prochains spectacles :
Lundi de Pâques en matinée, à 2 h. 30 et en soi-
rée à 8 h. 15 : *Le Vieux Marcheur*, comédie en
5 actes de Lavedan, le grand succès comique du
Théâtre des Variétés, avec le concours de toute la
troupe de comédie, nombreuse figuration, musique
de scène etc...

Le même spectacle sera donné mardi 10, mercredi
11, et jeudi 12 avril.

Voilà, certes, le gage d'une série de salles combles.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.